



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOURⁱ

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 14 MARS 2023, À 19 H MAISON GARTH 100, chemin de la Grande-Côte, Lorraine

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL – Séance ordinaire du 14 février 2023 à 19 h
4. PRÉSENTATION DES COMPTES
 - 4.1. APPROBATION des comptes payés et à payer – Période du 15 février 2023 au 14 mars 2023
5. COMITÉS ET COMMISSIONS
 - 5.1. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – Adoption du procès-verbal de la séance du 28 février 2023
6. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION ET DES PROJETS DE RÈGLEMENTS
 - 6.1. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 254 sur les systèmes d'alarme incendie*
7. ADOPTION DES RÈGLEMENTS
 - 7.1. ADOPTION – *Règlement 253 sur l'exercice du droit de préemption par la Ville de Lorraine sur un immeuble de son territoire*
8. RÉOLUTIONS
 - 8.1. Direction générale
 - 8.1.1. DÉPÔT – Rapport de la directrice générale concernant le personnel embauché ainsi que les démissions entérinées au cours du dernier mois
 - 8.1.2. DÉPÔT – *Charte de la langue française* – Rapport annuel du nombre de postes de l'administration exigeant la connaissance d'une autre langue que le français
 - 8.1.3. AUTORISATION DE SIGNATURE ET DE PAIEMENT – Entente de services – Cadets policiers
 - 8.1.4. AUTORISATION DE SIGNATURE – Lettres d'entente 2023-01 et 2023-02 – SCFP section locale 3134 (employés de bureau)
 - 8.1.5. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT – Table action sociale de la MRC Thérèse-De Blainville
 - 8.2. Direction des communications et relations citoyennes
 - 8.3. Direction des finances et trésorerie
 - 8.3.1. DÉPÔT – Rapport d'activités de la trésorière pour l'année 2022 – Article 513 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*
 - 8.3.2. RADIATION DE COMPTES – Créances non recouvrables



Ville de LORRAINE

8.4. Direction de l'urbanisme et de l'environnement

8.4.1. AUTORISATION DE SIGNATURE ET DE PAIEMENT – Addenda A – Entente intermunicipale entre les villes de Bois-des-Filion et Lorraine relativement à l'utilisation de l'écocentre de la Ville de Bois-des-Filion par la Ville de Lorraine

8.4.2. APPROBATION DE SIGNATURE – Déclaration commune – Parc de la Rivière-des-Mille-Îles – Premier parc de conservation métropolitain au Québec

8.5. Direction des travaux publics et infrastructures

8.6. Direction des loisirs et de la culture

8.6.1. MOTION DE FÉLICITATIONS – Participation de sept (7) athlètes aux Jeux du Québec – Hiver 2023

8.6.2. MOTION DE FÉLICITATIONS – Distinctions remportées par Odyscène lors de la 36^e édition de la soirée des Prix RIDEAU

8.7. Direction des services juridiques et du greffe

8.7.1. DÉLÉGATION – Application règlementaire – Michaëlle Brouillette – Préposée à l'environnement

8.7.2. RENOUVELLEMENT – Bloc A : Assurances de dommages (biens), Bloc B : Assurances responsabilité et Bloc C : Assurance automobile

8.7.3. AUTORISATION DE SIGNATURE ET DE PAIEMENT – Regroupement d'assurances de villes de la MRC Thérèse-De Blainville et autres organismes – Terme 2023-2025 – Quote-part – Franchise collective et frais de gestion

8.8. Sécurité publique

9. RÉOLUTIONS DIVERSES ET D'APPUI

10. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.